

# Fiche des constatations effectuées lors d'une visite d'inspection

DREAL Bourgogne

LE/PL/2011-201

Unité territoriale : UT 21

Subdivision : 1

Nom(s) du ou des inspecteurs : Laurent EUDES

Date de la lettre d'annonce de l'inspection :

Date de l'inspection : 14 mars 2011

Type d'inspection :  approfondie ou  courante ou  ponctuelle  
 inopinée ou  annoncée  
 planifiée ou  circonstancielle  
 carrière avec RGIE ou  carrière sans RGIE

Détail des circonstances :

*Suivi du bon fonctionnement de la boucle eau, refroidissement par usage géothermie.*

Société : Sté JTEKT

Commune : DIJON

Activité : Travail des métaux

AS / A / D / NC

Priorité : Nationale / A  
enjeux / autre

Liste des installations inspectées : Installations liées à la boucle eau géothermie.

Thèmes : Refroidissement – Gestion des eaux de nappe.

Référentiels de l'inspection :

– Arrêté Préfectoral Complémentaire du 17 janvier 2007 – Articles 1, 2 et 3

Liste des noms et qualités des personnes rencontrées sur le site lors de l'inspection :

Monsieur WILHELEM : Président de JTEKT

Monsieur CHEVILLOT : Responsable environnement de JTEKT Chevigny Saint Sauveur

Principales constatations effectuées, principaux constats d'écarts par rapport au référentiel d'inspection :

*Le site n'emploie plus que environ 25 personnes et doit cesser toute activité pour la fin mars de cette année.*

*Les prescriptions des articles 1 et 2 sont d'une manière générale respectées. Il est à noter toutefois que l'exploitant n'a pas été en mesure le jour de l'inspection de fournir :*

- *les enregistrements en continu d'une part de la consommation et du volume des eaux pompées et réinjectées et d'autre part du niveau d'eau dans le puits de pompage FB1 et de réinjection FB2.*
- *Les résultats des analyses annuelles de la qualité des eaux des circuits d'eaux industrielles.*

*L'inspection a par ailleurs constaté que les têtes de puits n'ont pas été protégées contre toute agression de toute nature (physique, chimique etc...).*

*Ce point, d'autant plus important que le site va cesser toute activité, fait l'objet d'une demande dédiée en lettre de suite.*

**Suites envisagées :**

Observations à traiter par courrier.

**Liste des documents établis suite à la visite :**

Lettre à l'exploitant

**Date et signature du ou des inspecteurs :** 11 AVR. 2011

L'Inspecteur des Installations Classées



Laurent EUDES